



Ligue de soccer mineur de la Montérégie

# Saison 2018

Saint-Dominique



## Guide des parents

### Dates à retenir

- ✓ 22 mai Début de la saison régulière
- ✓ 30 juillet au 3 août Semaine de relâche des activités
- ✓ 10 août Fin de la saison régulière soccer
- ✓ 13 au 26 août Séries éliminatoires (sauf Bantam - 6 au 10 août)

Votre entraîneur communiquera avec vous pour les informations de début de saison.



### Protection de nos terrains de soccer



Au printemps, nos terrains de soccer sont fragiles. La municipalité investit des sommes importantes pour l'entretien de ces terrains. Nous demandons donc à tous **de ne pas piétiner inutilement** les terrains de soccer pendant cette période de l'année.

Les entraîneurs seront avisés lorsqu'il sera permis d'utiliser les terrains de soccer. Vous pouvez aussi suivre notre page Facebook (@municipalitesaintdominique).



### NOTE IMPORTANTE

Il est possible que nous communiquions avec vous si nous n'avons pas trouvé d'entraîneur pour l'équipe de votre enfant. Votre collaboration sera alors souhaitée. Dans l'éventualité où aucun entraîneur ne serait trouvé, il ne sera pas possible de former l'équipe.

### Les entraîneurs bénévoles

Nous tenons à vous rappeler que vos entraîneurs et leurs assistants sont des personnes bénévoles, dans la plupart des cas, le parent d'un joueur.



**LE SOCCER N'EST PAS UN SERVICE DE GARDE.  
VOTRE PRÉSENCE ET VOTRE APPUI SONT DONC ESSENTIELS !**



SVP, sachez reconnaître l'importance de ces individus. Ils jouent un rôle important dans le développement de votre enfant et du sport. Communiquez avec eux et appuyez-les!

Encore cette année, la formation pour les entraîneurs est fortement recommandée. Elle est offerte **gratuitement**, le 28 avril. Veuillez communiquer avec Julie Champigny, coordonnatrice des loisirs (coordonnées page 4) pour plus de détails.

### Code d'éthique

Tous les joueurs, les parents, les entraîneurs et assistants doivent signer et respecter les codes d'éthiques.

Pour en savoir plus : [www.st-dominique.ca/pdf/2018/ete18/codeethique.pdf](http://www.st-dominique.ca/pdf/2018/ete18/codeethique.pdf)

## Pré-novice – 3 et 4 ans

Ateliers d'initiation au soccer (nés d'octobre 2013 à mai 2015)



Ballon inclus  
avec inscription  
pré-novice !

Date	Les vendredis du 18 mai au 6 juillet (8 semaines)
Heure	18 h à 18 h 45
Lieu	Pavillon des loisirs de Saint-Dominique
Responsable	Martine Leduc
Coût	45 \$ en argent ou par chèque à <b>Municipalité Saint-Dominique</b>
Inclus	Initiation avec entraîneurs expérimentés possédant leur matériel d'entraînement. Lors du premier entraînement <b>un ballon #3</b> de pratique sera donné à chaque enfant. <b>Une médaille</b> est aussi offerte à la fin de l'initiation à chaque participant.
Important	Votre enfant doit avoir des espadrilles avec crampons (recommandé), des protège-tibias (obligatoires) et une bouteille d'eau. Ne pas oublier le ballon à toutes les pratiques!
Inscription	Veuillez remplir le formulaire pour l'initiation disponible au bureau municipal ou au <a href="http://www.st-dominique.ca">www.st-dominique.ca</a> Section <i>Loisirs et Culture</i> , voir 'Soccer/Dek hockey/BMX'

## Liste des terrains et adresses

Ange-Gardien	Terrain #1 : 249, rue St-Joseph, J0E 1E0 Terrain #3 et #4 : accès par la rue Canrobert (suivre les indications par la rue Principale)
Marievalle	Parc Ste-Marie : 335, rue Chambly, J3M 1N9 Terrain de la polyvalente : 677, Desjardins, J3M 1R1 <b>Seulement</b> si marqué <b>POLY</b> sur l'horaire ou si avisé en cas de reprise de partie
Rougemont	270, Grande Caroline, J0H 1M0
Roxton Pond	<b>Novice</b> : 905, rue St-Jean, J0E 1Z0 (voisin de la salle communautaire) <b>Atome/Moustique</b> : 676, rue du Lac, J0E 1Z0 (derrière l'école) <b>(ne pas confondre avec AVENUE du Lac)</b> <b>Pee-wee / Bantam</b> : 611, rue des Plaines, J0E 1Z0 (coin Garneau)
Saint-Damase	105, rue Ste-Anne, J0H 1J0
Saint-Dominique	548, rue Saint-Dominique J0H 1L0
Sainte-Hélène-de-Bagot	425, 6 <sup>e</sup> avenue, J0H 1M0
Saint -Jean-Baptiste	3155, rue Gadbois, J0L 2B0
Saint-Liboire	30, Place Mauriac J0H 1R0
Sainte-Madeleine	100, rue Bernard, J0H 1S0
Sainte-Marie-Madeleine	Parc Choquette 625 Piette, Sainte-Marie-Madeleine, J0H 1S0
Saint-Paul-d'Abbotsford	35, rue Codaire, J0H 1A0
Saint-Pie	165, rue Lacasse, J0H 1W0
Saint-Valérien	1512, Chemin Roxton, J0H 2B0

## Parties, pratiques et horaire

- Les parties **locales** sont jouées sur les terrains du Pavillon des loisirs de Saint-Dominique
- Toutes les pratiques sont déterminées par les entraîneurs. C'est eux qui déterminent la fréquence, l'heure et l'endroit.

## PRENEZ LE TEMPS DE BIEN CONSULTER L'HORAIRE DE VOTRE ENFANT!

- Pour consulter les horaires en ligne : [www.st-dominique.ca](http://www.st-dominique.ca)  
(section *Loisirs et Culture*, voir 'Soccer/Dek hockey/BMX')
- Pour les matchs remis ou non joués, vous serez avisé par votre entraîneur. Vous pouvez aussi surveiller la page Facebook de la Municipalité.

## Absence pour une partie

Ayez la gentillesse d'aviser l'entraîneur de chaque absence de votre enfant (**vacances, maladies, température, etc.**). Les entraîneurs doivent planifier des remplaçants lorsqu'il y a trop d'absents, sinon l'équipe risque de perdre par défaut. Il peut être possible, dans des cas exceptionnels, de reporter le match.



## Parties annulées

Lorsque les parties sont annulées les entraîneurs avisent les joueurs. S'il pleut et que vous n'avez reçu aucun téléphone, vous devez vous présenter pour la partie.



## Formation des équipes

Catégorie	Ballon	Nombre parties	Nombre joueurs	Durée des parties	Âge (approx.)	Né entre le	Coût	Uniforme
Pré-novice	#3	8 (ateliers d'initiation)	--	45 minutes	3-4	Oct. 13 à mai 15	45 \$	Non
Novice	#3	8	5	2 x 25 minutes	5-6	1 <sup>er</sup> oct. 11 et 30 sept. 13	50 \$	+ 25\$
Atome	#3	12	7	2 x 30 minutes	7-8	1 <sup>er</sup> oct. 09 et 30 sept. 11	55 \$	
Moustique	#4	12	7	2 x 30 minutes	9-10	1 <sup>er</sup> oct. 07 et 30 sept. 09	60 \$	
Pee-wee	#4	12	7	2 x 30 minutes	11 à 13	1 <sup>er</sup> oct. 04 et 30 sept. 07	65 \$	
Bantam Filles	#5	12	7	2 x 30 minutes	14 à 17	1 <sup>er</sup> oct. 00 et 30 sept. 04	65 \$	
Bantam Gars	#5	12	7	2 x 30 minutes	14 à 16	1 <sup>er</sup> oct. 01 et 30 sept. 04	65 \$	

**Heures des parties :** 18 h 30 ou 19 h 45

Tout joueur résidant dans une municipalité où une équipe de sa catégorie est formée doit obligatoirement y jouer. S'il n'y a pas d'équipe de sa catégorie ou si l'équipe est complète, le joueur sera dirigé vers une autre équipe à proximité de son lieu de résidence **selon les disponibilités et les besoins.**

## SI CES OPTIONS NE VOUS CONVIENNENT PAS

### 1- DEMANDE DE SURCLASSEMENT ET DÉROGATION

[www.st-dominique.ca/pdf/2018/ete18/Surclassement18.pdf](http://www.st-dominique.ca/pdf/2018/ete18/Surclassement18.pdf)

### 2- POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

[www.st-dominique.ca/pdf/2018/ete18/Polrembsoccer18.pdf](http://www.st-dominique.ca/pdf/2018/ete18/Polrembsoccer18.pdf)

Formulaire de remboursement

[www.st-dominique.ca/pdf/2018/ete18/Frmrembsoccer18.pdf](http://www.st-dominique.ca/pdf/2018/ete18/Frmrembsoccer18.pdf)

### 3- PLAINTES

<http://www.st-dominique.ca/pdf/2018/Fmplainte18.pdf>

**Seules les plaintes écrites seront retenues**



## Matériel nécessaire

**À chaque partie:** chandail d'équipe, bas **noirs**, short **noir**, protège-tibias, souliers de soccer, ballon de pratique identifié au nom de votre enfant, et **gourde d'eau**.

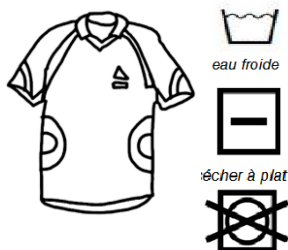
**À chaque pratique:** **gourde d'eau** (important), protège-tibias, souliers de soccer et ballon de pratique identifié au nom de votre enfant.  
Il n'est pas recommandé de porter le chandail d'équipe lors des pratiques.

**\*SUGGESTION\*** ☺ identifié le ballon de votre enfant au marqueur afin d'éviter les confusions ☺



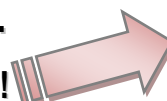
## L'uniforme et son entretien

L'uniforme vous appartient. Voici quelques conseils pour le garder le plus beau possible!



ne pas sécher par culbutage

**LAVER LES VÊTEMENTS À L'EAU FROIDE ET SÉCHER À PLAT.  
NE PAS UTILISER LA SÈCHEUSE AUTOMATIQUE.  
ATTENTION AUX ARTICLES AVEC DU VELCRO!  
ILS ABIMENT LES CHANDAILS.**



## Objets interdits et spécifications des souliers



Les casquettes, les bijoux (boucles d'oreilles, perçages, etc.) montres ou tout autre objet considéré dangereux et qui pourrait mettre en péril la sécurité du joueur, de ses coéquipiers ou adversaires sont interdits. Les souliers peuvent être munis de crampons, pleins, ronds et plats et ils doivent être fabriqués en cuir, en caoutchouc ou en plastique.



## QUESTIONS/COMMENTAIRES/INFORMATIONS

Julie Champigny, **Coordonnatrice des loisirs**

Municipalité de Saint-Dominique

450 774-9939 poste 226 | [loisirs@st-dominique.ca](mailto:loisirs@st-dominique.ca) \* Section *Loisirs et Culture*, voir 'Soccer/Dek hockey/BMX'

Vous trouverez plusieurs informations importantes sur le soccer (documents, horaires, carte des terrains, etc.) affichées au Pavillon (salle des patineurs), sur notre page Facebook (@municipalitesaintdominique), dans votre journal municipal et sur notre site internet.

# Bonne saison 2018 !

